

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, de l'énergie,
du développement durable et de
l'aménagement du territoire

NOR : DEVN0910049A

Arrêté du **27 MAI 2009**

**portant désignation du site Natura 2000
VALLEE DE LA LANTERNE
(zone spéciale de conservation)**

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et la secrétaire d'État chargée de l'écologie,

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;

Vu la décision de la Commission des Communautés européennes du 12 décembre 2008 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique continentale ;

Vu le code de l'environnement, notamment le I et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-1, R. 414-3, R. 414-4 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 VALLEE DE LA LANTERNE » (zone spéciale de conservation FR4301344) l'espace délimité sur la carte d'assemblage au 1/114600 ainsi que sur les quatorze cartes au 1/25000 ci-jointes, s'étendant sur une partie du territoire des communes suivantes du département de la Haute-Saône :

Abelcourt, Adelans-et-le-Val-de-Bithaine, Aillevillers-et-Lyaumont, Ailloncourt, Ainvelle, Anjeux, Bassigny, Baudoncourt, Betoncourt-Saint-Pancras, Betoncourt-lès-Brotte, Bouligney, Bourguignon-lès-Conflans, Breuches, Breuchotte, Breurey-lès-Faverney, Briaucourt, Brotte-lès-Luxeuil, La Bruyère, La Chapelle-lès-Luxeuil, Citers, Conflans-sur-Lanterne, Corbenay, Cubry-lès-Faverney, Cuve, Dambenoît-lès-Colombe, Dampierre-lès-Conflans, Dampvalley-Saint-Pancras, Esboz-Brest, Faverney, Fleurey-lès-Saint-Loup, Fontaine-lès-Luxeuil, Fontenois-la-Ville, Fougerolles, Francalmont, Franchevelle, Froideconche, Hautevelle, Jasney, Lantenot, Linexert, Luxeuil-les-Bains, Magnivray, Magnoncourt, Menoux, Mersuay, Meurcourt, Ormoiche, La Pisseure, Plainemont, Quers, Raddon-et-Chapendu, Rignovelle, Saint-Bresson, Saint-Loup-sur-Semouse, Saint-Sauveur, Saint-Valbert, Sainte-Marie-en-Chaux, La Vaivre, Velorcey, La Villedieu-en-Fontenette, Villers-lès-Luxeuil, Visoncourt, Éhuns, Équevilley.

Article 2

La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du « site Natura 2000 VALLEE DE LA LANTERNE » figure en annexe au présent arrêté.

Cette liste ainsi que les cartes visées à l'article 1^{er} ci-dessus peuvent être consultées à la préfecture de la Haute-Saône, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement de Franche-Comté, ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Article 3

La directrice de l'eau et de la biodiversité est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

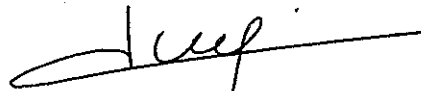
Fait à Paris, le **27 MAI 2009**

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire



Jean-Louis BORLOO

La secrétaire d'État chargée de l'écologie



Chantal JOUANNO

Annexe

A l'arrêté de désignation du site Natura 2000 FR4301344 VALLEE DE LA LANTERNE (zone spéciale de conservation)

Liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages justifiant cette désignation

1 - Liste des habitats naturels figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 modifié justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-I du code de l'environnement

3160	Lacs et mares dystrophes naturels
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
7110	* Tourbières hautes actives
7140	Tourbières de transition et tremblantes
7150	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>
9110	Hêtraies du <i>Luzulo-Fagetum</i>
9130	Hêtraies du <i>Asperulo-Fagetum</i>
91D0	* Tourbières boisées
91E0	* Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)

2 - Liste des espèces de faune et flore sauvages figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 modifié justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-I du code de l'environnement

Mammifères

aucune espèce mentionnée

Amphibiens et reptiles

1193	Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>
1166	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>

Poissons

1131	Blageon	<i>Leuciscus soufia</i>
1163	Chabot	<i>Cottus gobio</i>
1096	Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>

Invertébrés

1044	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>
1060	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>
1092	Ecrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>
1042	Leucorrhine à gros thorax	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>
1029	Mulette perlière	<i>Margaritifera margaritifera</i>

Plantes

1381 Dicrane verte
1421 Trichomanes remarquable

Dicranum viride
Trichomanes speciosum

** Habitats ou espèces dont la protection est prioritaire au sens de l'article R414-1 du code de l'environnement*

Fait à Paris, le **27 MAI 2009**

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de
l'énergie, du développement durable et de
l'aménagement du territoire



Jean-Louis BORLOO

La secrétaire d'État chargée de l'écologie



Chantal JOUANNO



Ministère
de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

SITE NATURA 2000

VALLEE DE LA LANTERNE (ZSC)

FR4301344 (Haute-Saône)

carte d'assemblage

Carte : (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Signé le :

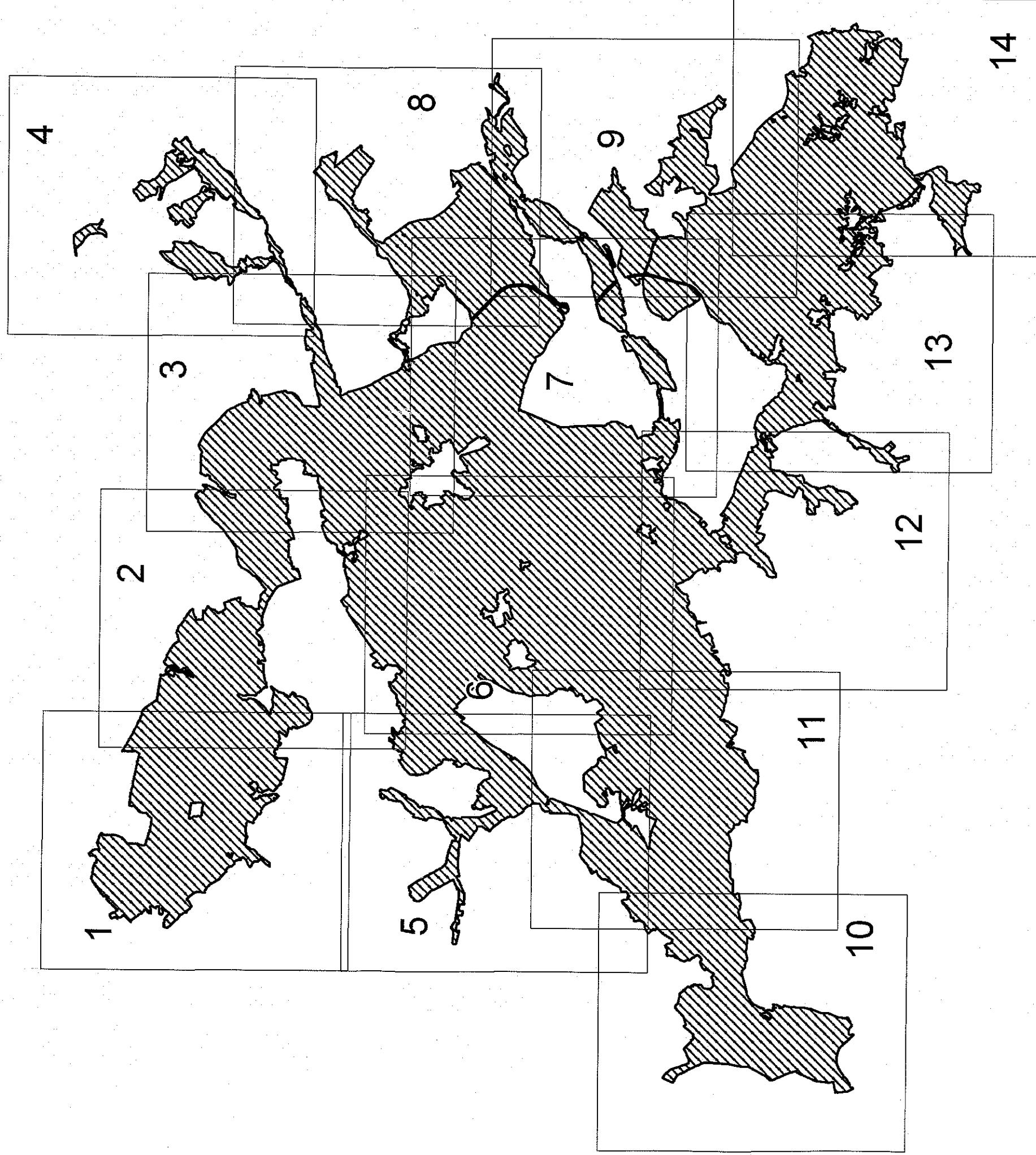
27 MAI 2009

Le ministre d'État, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de l'aménagement du territoire

La secrétaire d'État chargée de l'écologie

Jean-Louis BORLOO

Chantal JOUANNO





Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

SITE NATURA 2000

VALLÉE DE LA LANTERNE (ZSC)

FR4301344 (Haute-Saône)

carte 1/14

Carte au 1/25000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Signé le :

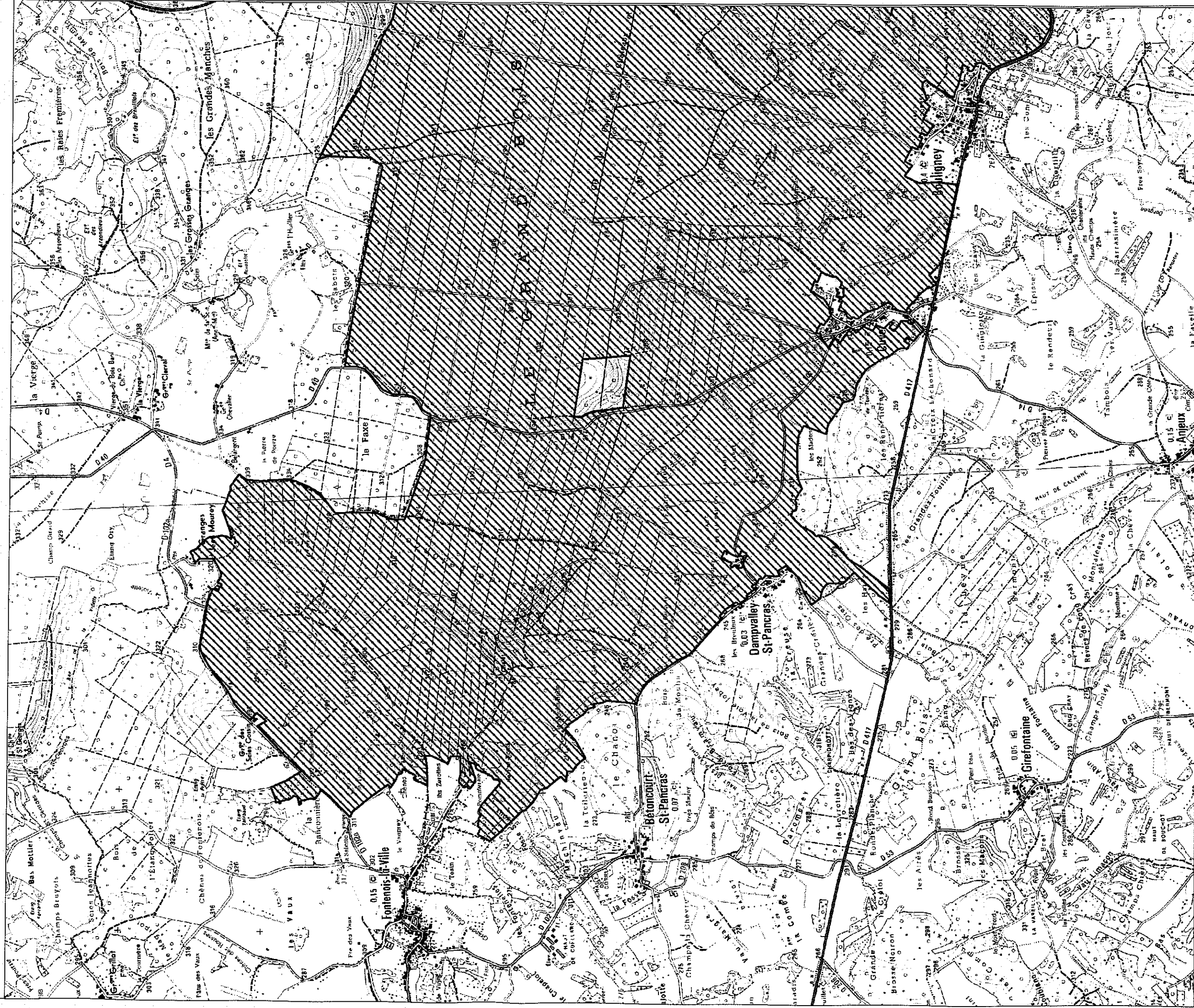
27 MAI 2009

Le ministre d'État, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de l'aménagement du territoire

La secrétaire d'État chargée de l'écologie

Jean-Louis BORLOO

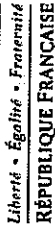
Chantal JOUANNO



ZSC

Echelle : 1/25000

Fond Scan® - IGN© 2007



carte 2/ 14

27 MAY 2009

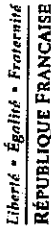
La secrétaire d'Etat chargée de l'écologie

Jean-Louis BORLOO

Chantal JOUANNO



Fond Scan® - IGN© 2007



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministère
de l'Énergie, de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire**

Chantal JOUANNO

ZSC

SITE NATURA 2000

VALLÉE DE LA LANTERNE (ZSC)

FR4301344 (Haute-Saône)

carte 4/ 14

Carte au 1/25000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Signé le :

27 MAI 2009

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de l'aménagement du territoire

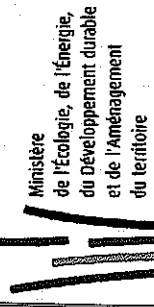
La secrétaire d'Etat chargée de l'écologie

Jean-Louis BORLOO

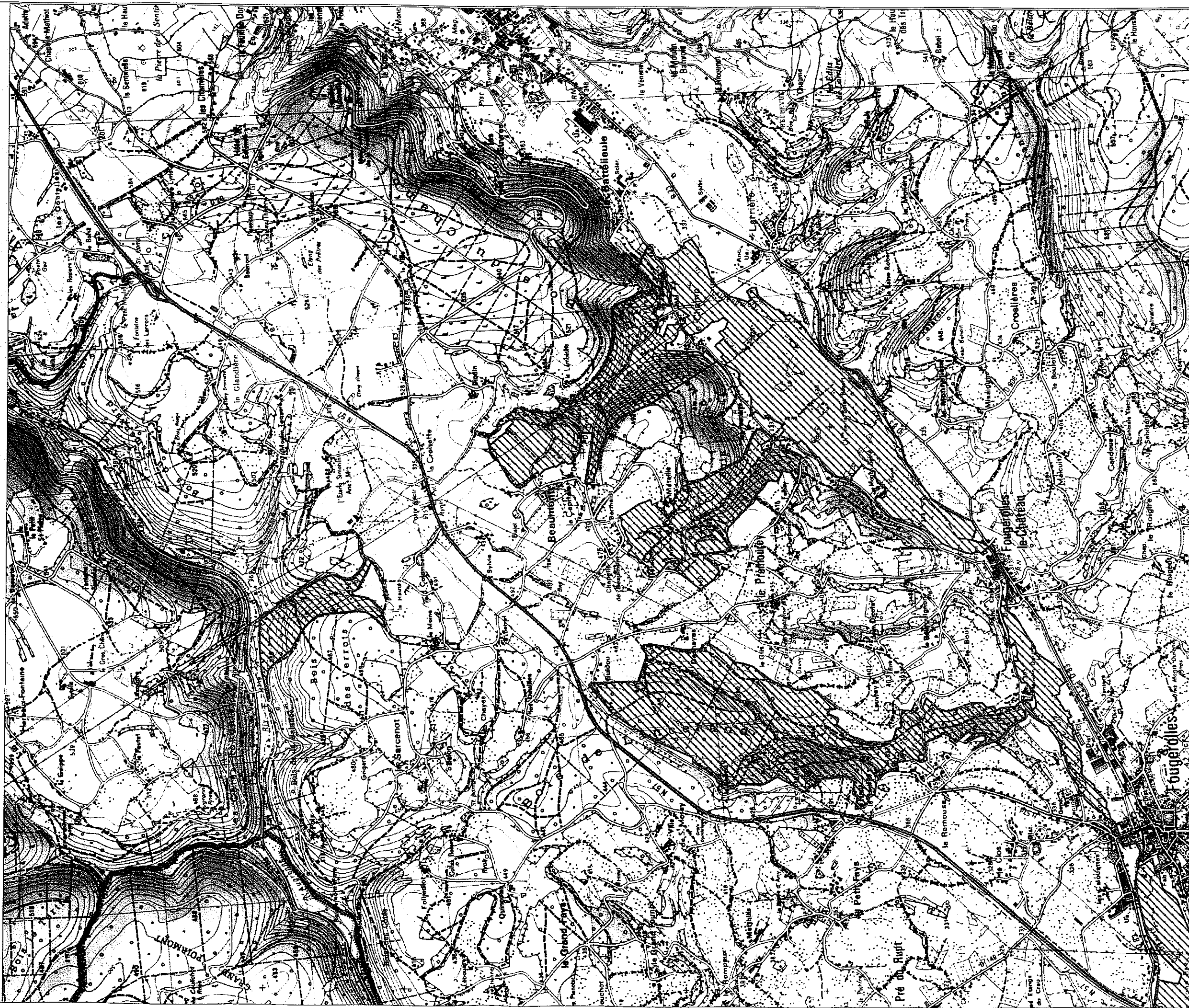
Chantal JOUANNO



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



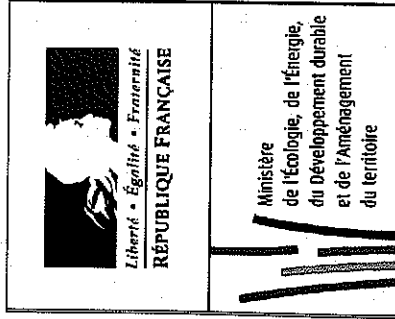
Ministère
de l'écologie, de l'énergie,
du développement durable
et de l'aménagement
du territoire



ZSC

Echelle : 1/25000

Fond Scan® - IGN© 2007



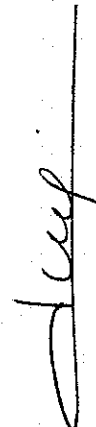
SITE NATURA 2000
VALLÉE DE LA LANTERNE (ZSC)
FR4301344 (Haute-Saône)
carte 5/ 14

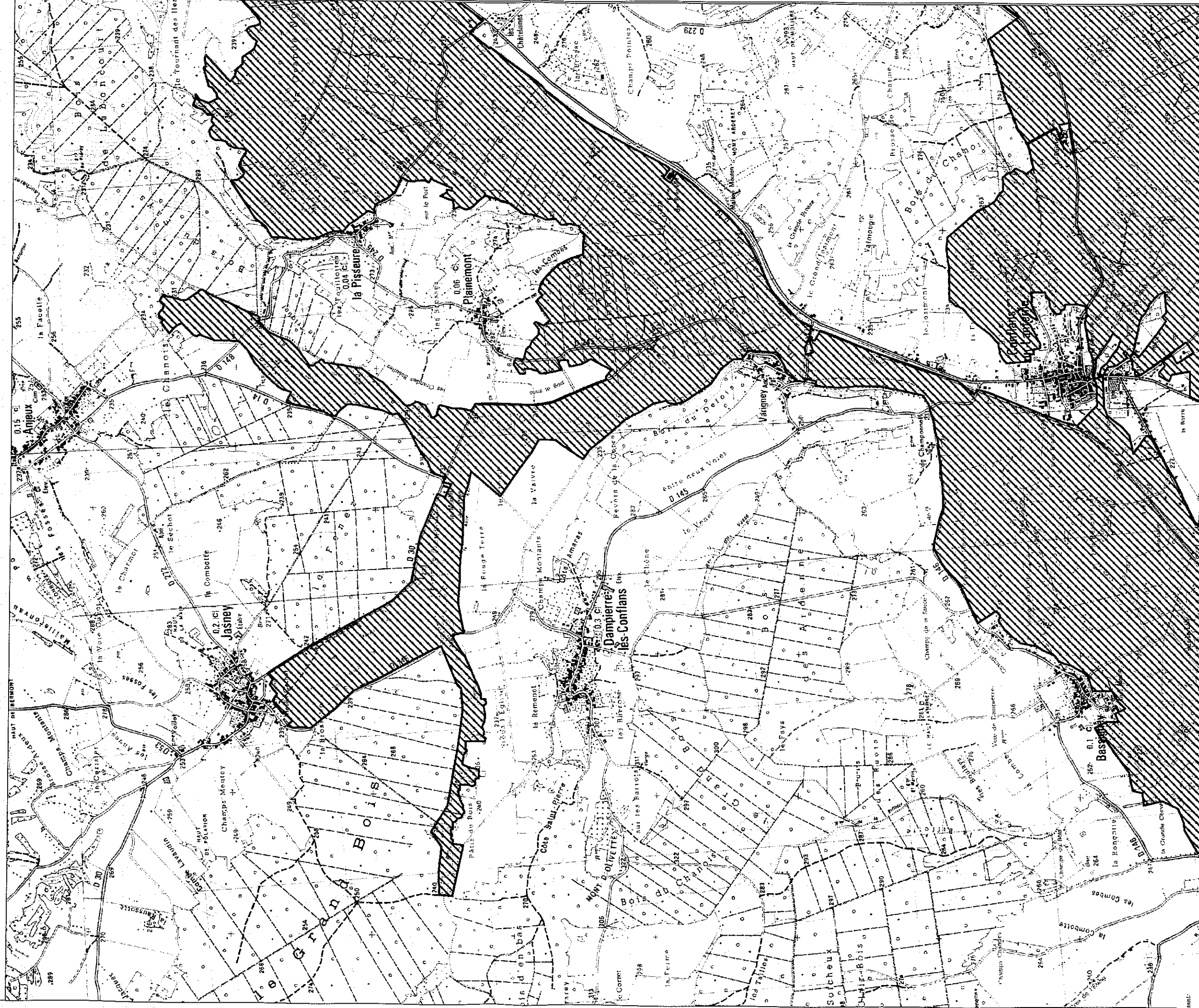
Carte au 1/25000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC
Signé le : **27 MAI 2009**

Le ministre d'État, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de l'aménagement du territoire

La secrétaire d'Etat chargée de l'écologie


Jean-Louis BORLOO


Chantal JOUANNO



ZSC

Echelle : 1/25000

Fond Scan® - IGN© 2007



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'écologie, de l'énergie,
du Développement durable
et de l'aménagement
du territoire

SITE NATURA 2000

VALLEE DE LA LANTERNE (ZSC)

FR4301344 (Haute-Saône)

carte 6/14

Carte au 1/25000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Signé le :

27 MAI 2009

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de l'aménagement du territoire

Jean-Louis BORLOO

Chantal JOUANNO

La secrétaire d'Etat chargée de l'écologie



ZSC

Echelle : 1/25000

Fond Scan® - IGN© 2007

SITE NATURA 2000

VALLEE DE LA LANTERNE (ZSC)

FR4301344 (Haute-Saône)

carte 7/ 14

Carte au 1/25000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Signé le :

27 MAI 2009

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de l'aménagement du territoire

La secrétaire d'Etat chargée de l'écologie

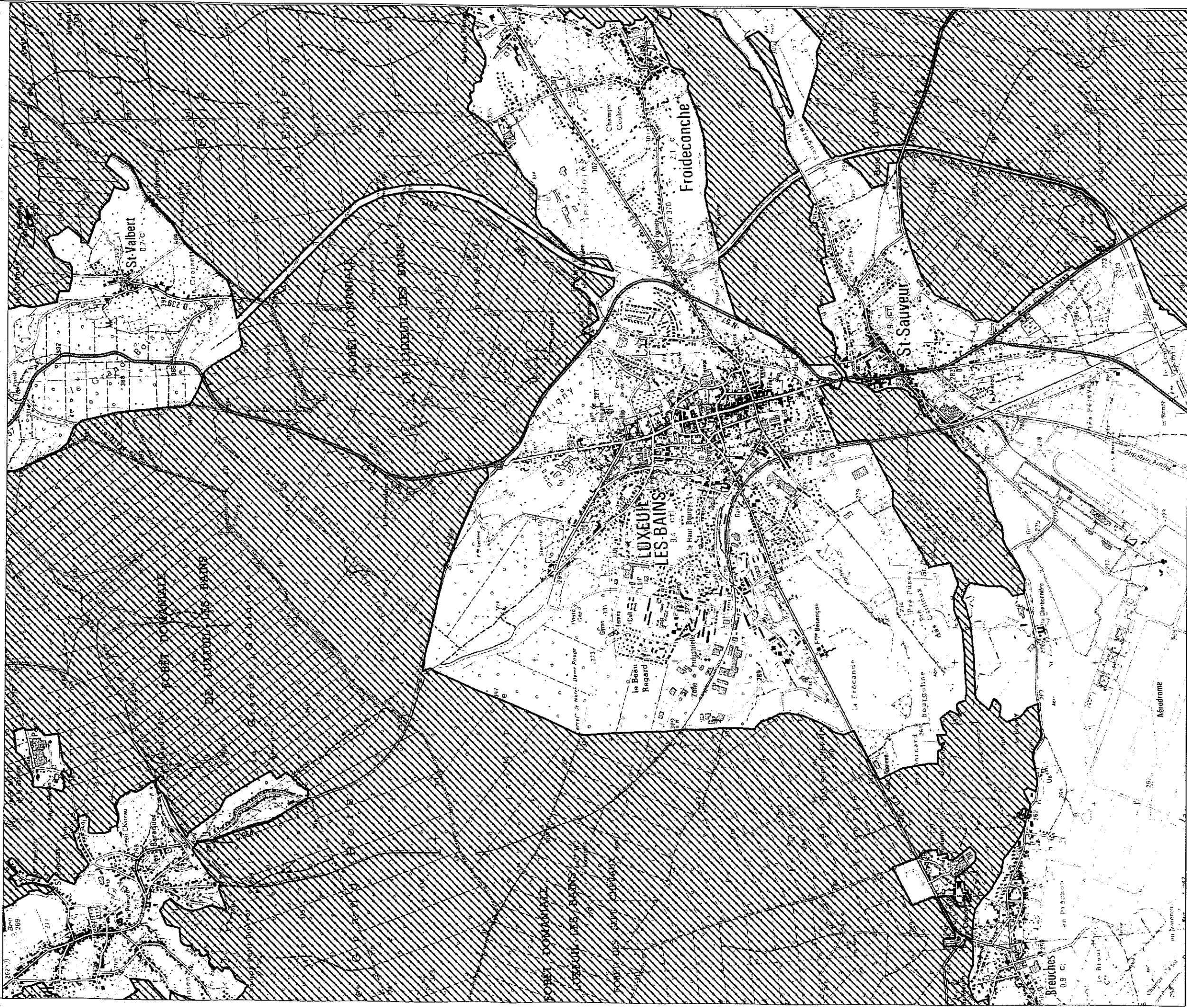
Jean-Louis BORLOO

Chantal JOUANNO



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'écologie, de l'énergie,
du Développement durable
et de l'aménagement
du territoire



ZSC

Echelle : 1/25000

Fond Scan® - IGN© 2007



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

SITE NATURA 2000

VALLEE DE LA LANTERNE (ZSC)

FR4301344 (Haute-Saône)

carte 8/ 14

Carte au 1/25000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Signé le :

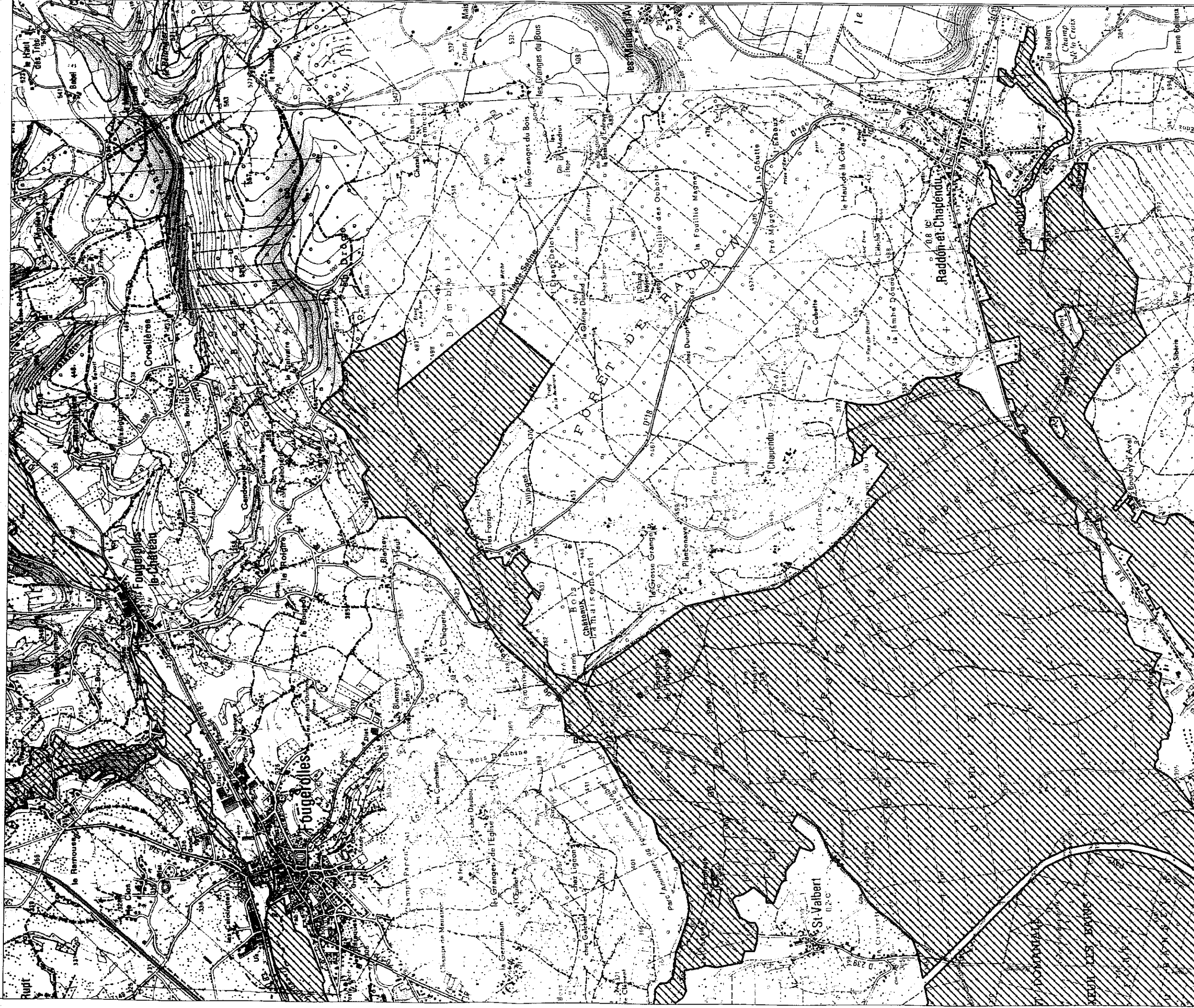
27 MAI 2009

Le ministre d'État, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de l'aménagement du territoire

La secrétaire d'État chargée de l'écologie

Jean-Louis BORLOO

Chantal JOUANNO



ZSC

Echelle : 1/25000

Fond Scan® - IGN© 2007

SITE NATURA 2000

VALLEE DE LA LANterne (ZSC)

FR4301344 (Haute-Saône)

carte 9/ 14

Carte au 1/25000 (fond IGN scan25) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Signé le : 27 MAI 2009

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de l'aménagement du territoire

La secrétaire d'Etat chargée de l'écologie

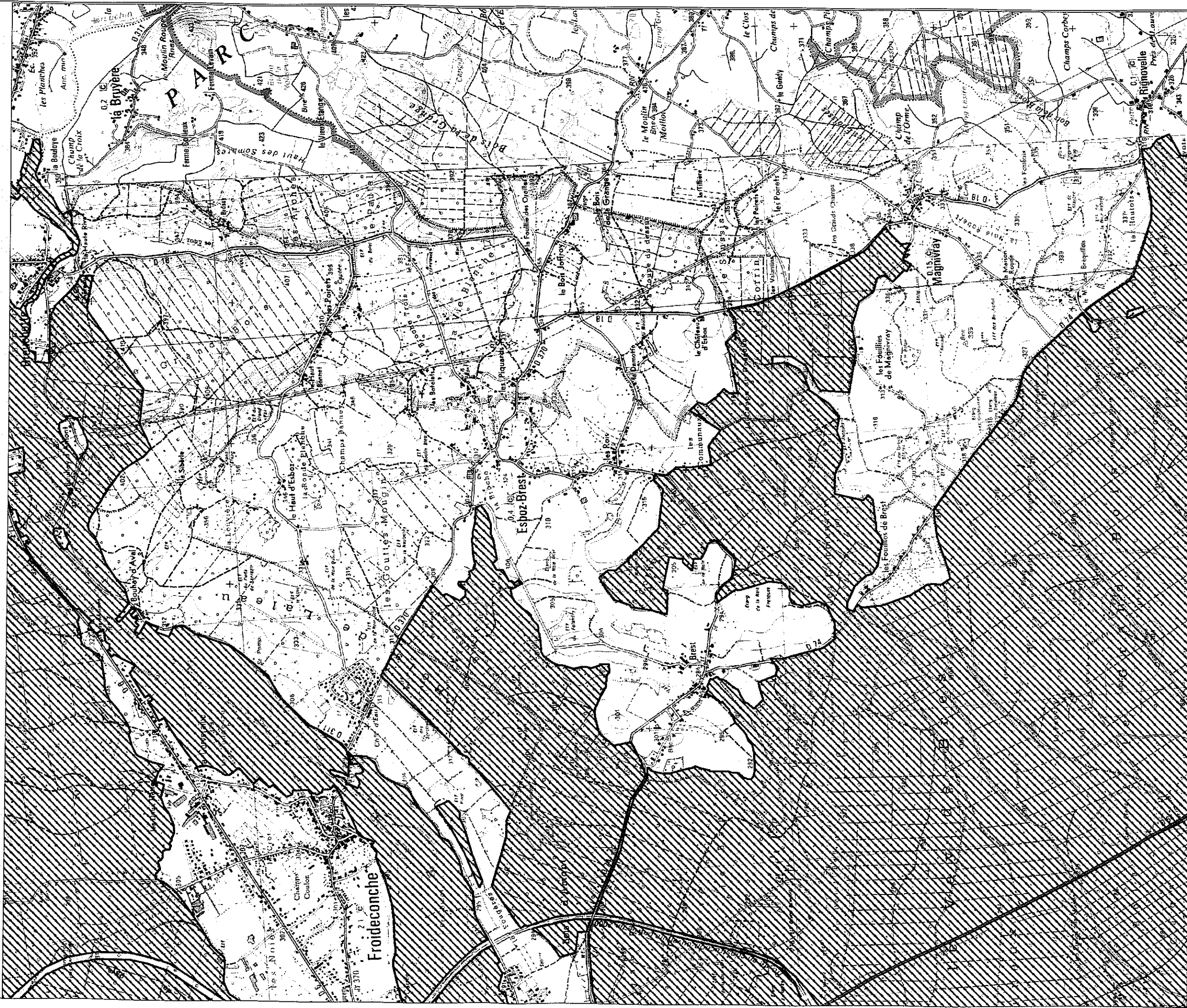
Jean-Louis BORLOO

Chantal JOUANNO



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'écologie, de l'énergie,
du Développement durable
et de l'aménagement
du territoire



ZSC

Echelle : 1/25000

Fond Scan® - IGN© 2007